



DES CAS D'INFANTICIDES AU COURS DU MOIS D'OCTOBRE 2024

Un nouveau-né tué en commune Buyengero, province Rumonge

Le 4 octobre 2024, la Ligue Iteka a reçu une information concernant un cas d'infanticide survenu le 25 septembre 2024, sur la colline Gasenyi, commune Buyengero, province de Rumonge. Thierryve Nyandwi, 22 ans, a tué sa fille nouveau-née. Selon des voisins, elle a jeté le cadavre dans la toilette, puis l'a retiré et l'enterré derrière la maison. L'administration et la police ont ordonné l'exhumation du cadavre. Les personnes ayant procédé à l'enterrement ont conduit Thierryve Nyandwi à l'hôpital de Muyama pour des soins d'urgence, car le placenta était encore à l'intérieur.

Elle est actuellement sous garde policière à l'hôpital, en attendant sa guérison et le transfert du dossier au commissariat de police de Rumonge. L'affaire est actuellement sous enquête. Les motivations du meurtre et les circonstances exactes de l'événement seront établies par les autorités compétentes.

Cette affaire soulève des préoccupations quant à la santé mentale et aux conditions sociales des jeunes mères au Burundi.

Un nouveau-né tué en commune et province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 octobre 2024 indique qu'en date du 4 octobre 2024, sur la colline Gahoko, zone et commune Cankuzo, un nouveau-né de sexe masculin a été tué par sa mère Anitha Rumondo, cultivatrice, en le coupant en plusieurs parties, et en les jetant séparément dans la brousse tout près du sentier.

Selon les témoins sur place, c'était la deuxième grossesse de Mélance Ciza, plombier. Anitha est la concubine de Mélance. Selon des sources sur place, les deux Anitha et Mélance, sont tous de ladite colline et aussi membres du parti CNDD-FDD ont été arrêtés par ses voisins en collaboration avec les autorités collinaires et Mélance a été conduit au cachot du commissariat provincial de police à Cankuzo tandis qu'Anitha a été conduite au cachot des femmes au parquet de Cankuzo.

Anitha se justifie devant les juges du TGI Cankuzo qu'elle a tué le bébé en le coupant à l'aide d'une machette sur ordre de Mélance car il ne voulait pas avoir un garçon mais, Mélance nie cela, plutôt réclame qu'elle soit punie pour avoir tué son enfant. Mélance aurait été libéré.

Un nouveau-né tué en commune Nyabiraba, province Bujumbura

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 octobre 2024 indique qu'en date du 5 octobre 2024, sur la colline Mugendo, commune Nyabiraba, province Bujumbura, Consolante Habonimana, fille-mère, âgée de 32ans a mis au monde un bébé vers 10 heures du matin et l'a tué.

Selon le chef de colline Mugendo, Ferdinand Ntahomvukiye, la fille était seule à la maison et puis a mis au monde cet enfant et l'a jeté dans la rivière Kirambi. Le corps sans vie a été retrouvé par les gens qui exploitent le gravier et le sable dans cette rivière. La cause qui a poussé cette fille -mère à tuer son enfant n'est pas connue.

L'enterrement de cette dernière a eu lieu le même jour vers 15heures sur l'ordre de l'administration communale. L'auteur de ce crime a été arrêté et détenu au cachot Communal de la province Bujumbura.

Un corps sans vie retrouvé en commune Bugendana province Gitega

En date du 25 octobre 2024, sur la colline Mwurire, commune Bugendana et province Gitega, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé dans la toilette appartenant à Cishahayo Vénérande. Selon des témoins oculaires, l'auteur de ce crime est Eliane Bavugubusa, âgée de 28ans, mariée mais son mari est en Tanzanie depuis 3ans. Selon les mêmes témoins oculaires, tout a été dévoilé par les voisins d'Eliane car ces derniers étaient au courant qu'elle était enceinte mais que depuis le 23 octobre 2024, Eliane n'était plus enceinte, et l'entourage a commencé à se demander où elle avait mis son enfant. Le présumé auteur avait quitté son domicile pour aller loger chez sa mère Vénérande. Ils ont décidé d'encercler la maison de Vénérande pour s'enquérir de la situation. Selon les mêmes sources Vénérande leur a répondu que sa fille a quitté la maison vers 4h du matin pour se rendre à Bujumbura. Ils ont insisté en lui demandant de dire où elles ont mis le nouveau-né. Elle a fini par dire que sa fille a mis au monde un mort-né et qu'elle l'a jeté dans la toilette. Vers 10h, Eliane a été arrêtée à Kibimba au bord d'un probox quand elle se rendait à Bujumbura. Eliane et sa mère ont par après cité les nommés Ntakarutimana François, Bakurakubusa Michel, Nyandwi Désiré, Ntirampeba Audace, Muzanyingata Lucien et Ntirandekura Oscar. Ces derniers ont aidé Eliane et sa mère à jeter ce nouveau-né dans la toilette moyennant une somme de 200.000Fbu pour garder le secret. Selon toujours les mêmes sources, tous ces complices ont été arrêtés dans l'après-midi du 25 octobre 2024 et sont détenus au cachot communal avec Eliane et sa mère. Bukuru Béatrice et Bigirimana Eric successivement Admicom et Commissaire Communal de Bugendana ont donné l'ordre d'enterrer dignement le cadavre et l'enterrement a eu lieu dans le cimetière de Mwurire.